MÉDECINE
SORBONNE
UNIVERSITÉ

LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

- *Vu le Code de l'Education ;*
- *Vu la Loi n°2009-833 du 7 juillet 2009 portant création d'une première année commune aux études de santé et facilitant la réinsertion des étudiants ;*
- *Vu le décret n° 2018-423 du 30 mai 2018 modifiant le décret n° 2014-189 du 20 février 2014 tendant à l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques ;*
- *Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune de santé ;*
- *Vu l'arrêté du 30 mai 2018 modifiant l'arrêté du 20 février 2014 relatif à l'expérimentation de nouvelles modalités d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques ;*

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2018-2019, un jury des épreuves orales de la PACES adaptée.

Article 2 : Ce jury est composé de :

Monsieur Alain Carrié, PU PH, Président du jury

M. Philippe Cornet, PU,
Mme Hélène Critterio, MCU PH
Mme Sylvie Boutier, MCU
Mme Brigitte Goichon, Enseignante Sage-femme
M. Xavier Girerd, PU PH
Mme Lisa Friedlande, MCU PH
Mme Catherine Dubernet, PU
Mme Michèle Rivière, Directrice école de sage-femme
M. Philippe Maingon, PU PH
Mme Sophia Houari, MCU PH
Mme Isabelle Le Potier, MCU
Mme Myriam FLEURY, Enseignante sage-femme
M. Makoto Myara, MCU PH
M. Thierry Darribère, PU
M. Marc Davenne, MCU
M. Germain Trugnan, PU PH
M. Philippe Karoyan, PU
Mme Emmanuelle Apartis, PU PH
Mme Joan Tordjman, MCU
M. Nicolas Weiss, MCU PH
Mme Filomena Conti, PU PH,
Mme Valérie Bello, MCU
Mme Florence Huguet, PU PH
M. Nathanael Lapidus, MCU PH
M. Clément Carré, MCU
Mme Mathie Lorrot, PU PH
M. Philippe Maksud, MCU PH,
Mme Sophie Cribier, PU
Mme Charlotte Lussey-Lepoutre, MCU PH

Article 3 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 30 mai 2019

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Univers

Pr Bruno RIOU